

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1123/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un officier «cadre hors budget des armées »

n° 72-1123/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 juillet 1972

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1972

Date du numéro
10 août 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Martin (Jean), médecin de 2° classe en position «cadre hors budget des armées» est, pour compter du 28 juin 1972, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir en qualité de médecin-chef du Cercle de Tadjourah, en remplacement numérique du médecin de 1° classe Crozes, rapatriable.